

Profil des moyens d'existence des ménages Commune de Tondikiwindi – Département de Ouallam Région de Tillabéri, Niger

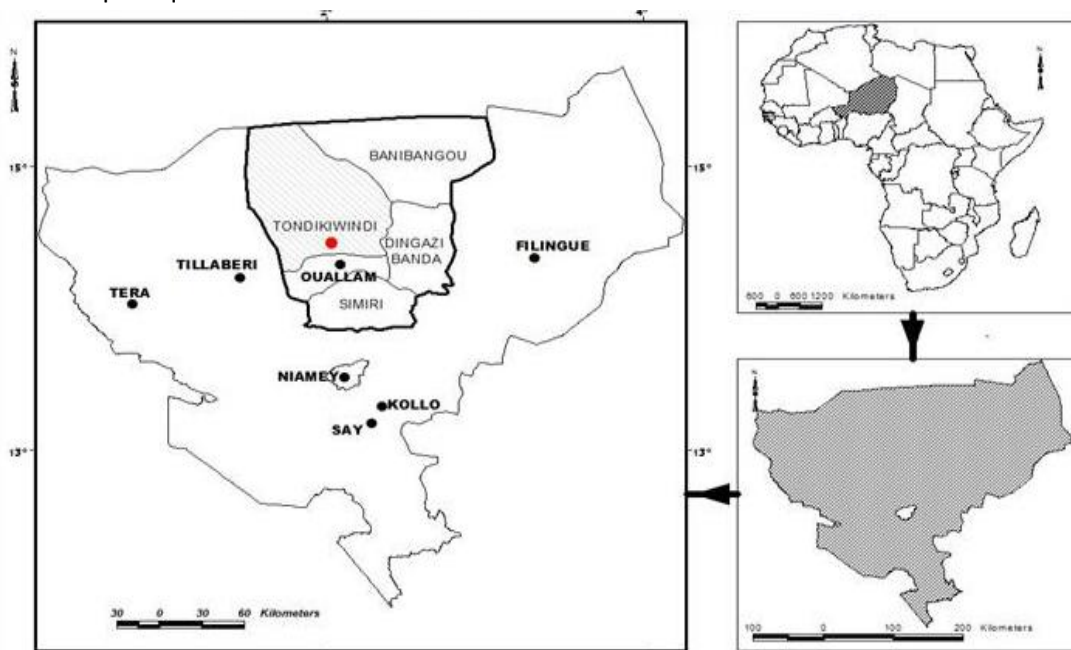
Zone agro-pastorale

avril 2012

1. DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE

Situé dans la partie nord de la région de Tillabéri, dans le département de Ouallam, la commune de Tondikiwindi appartient à la zone agropastorale du Niger. Sa position géographique est située entre les latitudes 15° 20 ; 14°16 nord et 1° 10 et 2° 25 est. Tondikiwindi est entouré d'un massif rocailleux d'où son appellation en langue Zarma qui signifie « entouré de pierres ». Tondikiwindi rassemble 120 402 habitants sur une superficie de 11 092 Km² dans 87 villages administratifs. Sa population est composée de Zarma (99%), de Peuhl, de Touareg, d'Haoussa et d'Arabes.

Au total, le département de Ouallam compte 260 villages administratifs dont la majeure partie fut établie il y a une centaine d'années, à la recherche de terres de cultures, de pâturages et de points d'eau. Comme le montrent les cartes ci-dessous, le département est limité par trois autres départements de la région (Filingué à l'est, Kollo au sud et Tillabéri à l'ouest) et partage sa frontière nord avec la République du Mali.



Le relief de cette commune est une vaste étendue de plateaux et de collines. On y remarque aussi la présence de quelques plaines pénétrées par des vallées relativement boisées.

Les ressources forestières, fauniques et halieutiques connaissent des états de dégradation très avancés depuis plus d'une dizaine d'années et continuent de l'être ; conséquences de l'action anthropique et des aléas climatiques. Le couvert végétal de cette commune essentiellement composée d'arbustes (*Acacia*

nilotica, *Acacia tortilis*, *Faidherbia albida*, *Balanites aegyptiaca*) résistants aux fortes chaleurs et de Combrétacées (*Guiera senegalensis*, *Combretum micranthum*, *Combretum nigricans*), estimé à 522 873,3 ha.

La diversité biologique y a été considérablement affectée par la destruction des habitats, le braconnage et les conditions climatiques défavorables. On y retrouve néanmoins encore quelques espèces de mammifères (gazelles dorcas, girafes, phacochères, lièvres, etc.), d'avifaunes (outardes, pintades, etc.), de reptiles et d'insectes.

La disponibilité des ressources de la faune aquatique est liée à la présence des mares. Trois types de mares sont à distinguer : des mares permanentes, semi-permanentes et temporaires.

Du fait de la mousson et de l'harmattan qui soufflent sur cette commune, le climat est de type sahélien, présentant deux saisons principales : une saison des pluies courte de juin à septembre, et une longue saison sèche d'octobre à mai.

Les températures y sont très chaudes et très peu variables avec une moyenne située entre 23°C et 24°C. Les sols de cette commune sont de deux types, les sols ferrugineux et les sols iso humides, tous deux difficilement irrigables. Ces sols recouvrent une superficie 65 332,89 ha, et sont majoritairement dégradés.

Dans la zone d'étude composée majoritairement des Zarma, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques de production.

Dans la commune, l'agriculture porte sur des cultures comme le mil, le sorgho, le « Niebé »¹, l'arachide, le « voandzou »², le sésame, etc. Malgré ses atouts et potentialités en plus de la présence de quelques organisations non gouvernementales (ONG) qui déploient de gros efforts et la volonté politique favorable au secteur, la sécurité alimentaire est loin d'être assurée. Cela est en partie causé par le sous-équipement et la faible organisation des producteurs, l'insuffisance des banques céréaliers, la faible production agricole, la rareté et la pauvreté des terres cultivables, la faiblesse et la mauvaise répartition de la pluviométrie.

Dans cette zone plus ou moins pluviale, identifiée par le Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Crises et Catastrophes (structure étatique rattachée au cabinet du Premier Ministre), comme zone à risque d'insécurité alimentaire, les principales contraintes sont les conditions climatiques de plus en plus défavorables, qui pourraient être liées aux effets du changement climatique (pluviométrie erratique, déficitaire par endroit et mal réparties dans l'espace et dans le temps, ainsi que les vents fréquents et violents de sables). La situation phytosanitaire est, quand à elle, marquée par des dégâts sévères des ennemis des cultures (chenille mineuse d'épi, oiseaux granivores, gerboise, criquets pélerins).

Compte tenu des contraintes de la zone qui ont induit une baisse de la production, les cultures jadis de rente (le Niebé, le voandzou, l'arachide et le sésame) sont actuellement essentiellement pratiquées pour la consommation locale. Ainsi, une infime partie est vendue pour satisfaire d'autres besoins du ménage. Les producteurs considèrent la vente de l'arachide, du voandzou et du sésame comme

¹ Haricot blanc à petit grain

² Variété d'arachide très consommée au Niger

avantageuse. Ils utilisent le revenu tirée de la vente pour acheter les autres denrées alimentaires essentiels (mil, sorgho, riz). D'une manière générale, le mil et le sorgho sont les deux cultures qui contribuent fortement à la couverture des besoins énergétiques via l'autoconsommation.

L'élevage est la source de revenus principale. La population pratique notamment l'élevage de bovins, d'ovins, de caprins, et de volaille. Les bovins, ovins et caprins broutent librement dans les alentours des villages avant de migrer vers le nord de Mangaïzé et vers Maoré lorsque les pâturages se font de plus en plus rares, car la faible disponibilité des pâturages locaux ne permet pas de pratiquer un élevage en enclos de grand cheptel.

Cependant, les bêtes achetées pour l'embouche (bovins, caprins et ovins) sont gardées au sein des concessions et sont nourries de résidus de récoltes et de son. Les principales sources d'eau pour le bétail restent les puits et les étangs en saison humide et les forages en saison sèche.

Le département de Ouallam constitue l'une des principales zones d'approvisionnement des marchés à bétail de la région de Tillabéri, de Niamey et des pays de la sous région (Bénin, Burkina Faso, Mali, Nigeria et Togo). L'embouche bovine, ovine et caprine y est assez développée avec les potentialités de la zone. Les épizooties constituent des contraintes majeures ainsi que le manque des points d'eau pour abreuver les animaux. Le domaine de l'élevage a été marqué par l'introduction de l'élevage intensif et le développement des techniques d'embouche dans la zone.

Les principales activités de l'artisanat portent sur la sculpture, la teinture, la poterie, la vannerie, le filage, la tannerie, tous principalement à destination d'une clientèle touristique.

Cependant, la zone de Tondikiwindi est très peu fréquentée par les touristes, en raison de son inaccessibilité, mais aussi de l'insécurité et l'absence de véritable site touristique. Toutes ces conditions difficiles rendent la majorité des ménages fortement dépendants de l'extérieur de leur zone d'origine pour trouver les revenus nécessaires à leur survie. Le département de Ouallam est ainsi une zone de départ lors de l'exode saisonnier vers l'est dans les zones agricoles et rizicoles de Tillabéri et de Téra, et vers le sud (Niamey). 42% de la population³ émigre vers les pays voisins (Nigeria, Togo, Benin et Côte d'Ivoire).

2. MARCHES

Le principal marché de la commune de Tondikiwindi est celui de Mangaïzé. Les marchés secondaires sont : le marché de Ouallam, Banibangou, Zaroumey Daré, Tizé Gorou et Adabdab.

Les produits agricoles et de l'élevage (bovins, ovins, caprins et volaille) sont principalement échangés sur ces différents marchés.

Ces marchés ont des interactions entre eux d'une part, et avec les marchés régionaux et internationaux, d'autre part. Le bétail est commercialisé sur le marché de Mangaïzé, marché international de bétail et carrefour transsaharien du bétail. Le département est l'une des potentielles zones d'approvisionnement des marchés de Niamey et de la sous région.

³ Evaluation de la campagne agricole, Tondikiwindi, décembre 2012 – ACTED

La période des récoltes agricoles (novembre – février) est marquée par des prix bas des principales céréales et denrées pour les populations (baisse de la demande et hausse de l’offre). De mai à septembre, le phénomène contraire est observé, la demande est plus forte et l’offre limitée, les prix augmentent.

Tableau 1 : Prix sur le marché de bétail (en FCFA)

Age	Ovins	Caprins	Bovins	Asins
De moins d’un an	20000-25000	10000-15000	80 000-100 000	Vente rare
De 1 à 2 ans	25000-35000	15000-20000	100000-150 000	20 000
De 2 à 3 ans	35000-50000	20000-25000	150 000-250 000	20 000- 30 000
De 3 et plus	50000 et plus	25000 et Plus	250 000 et plus	30 000 - 40 000

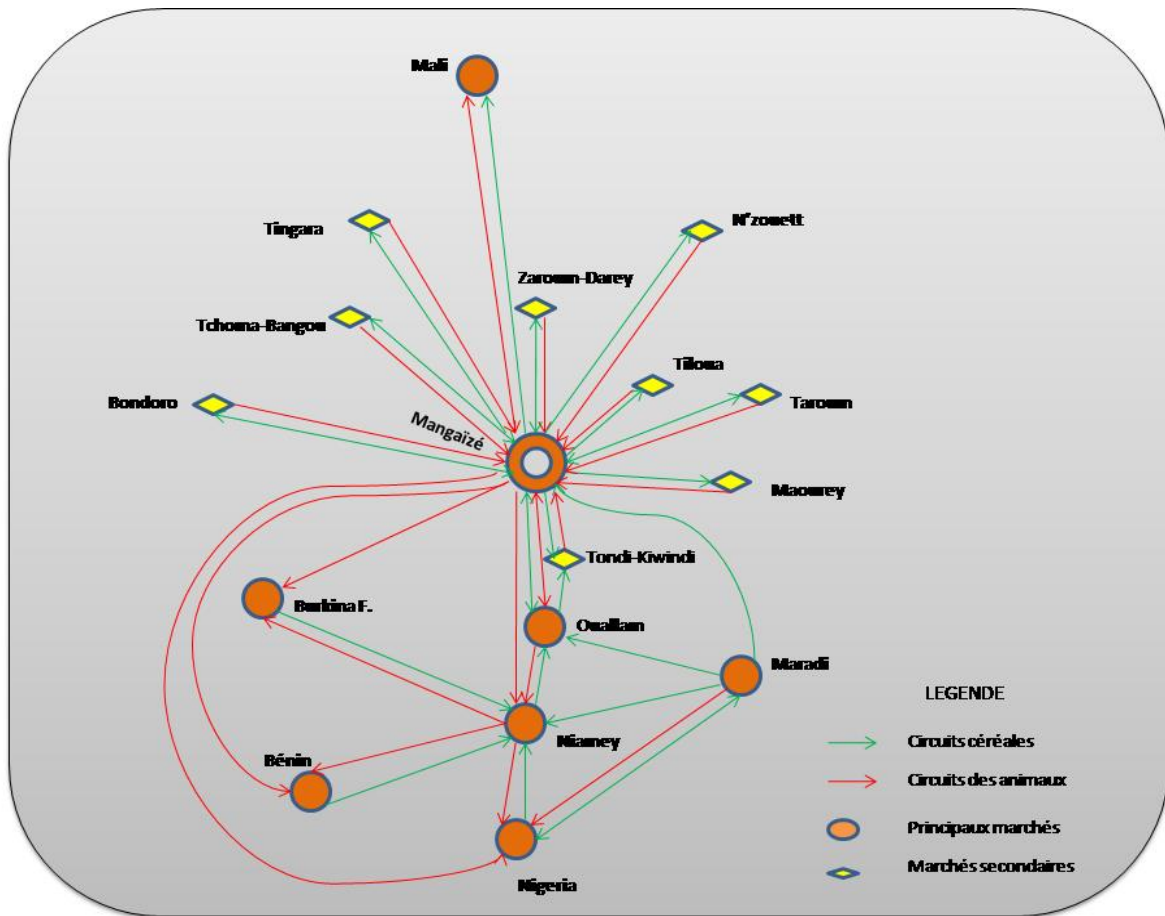
Source : Enquête HEA 2012

Le prix du bétail est déterminé en fonction de l’espèce, de l’âge et du poids de l’animal. Pendant la période d’octobre à janvier, les prix sur les marchés sont au plus haut, puisque le pâturage est disponible, les animaux en transhumance sont de retour et de même que cette période coïncide à celle de la fête de Tabaski. De mars à juillet, les prix bas reflètent le début de la transhumance, la vente de têtes de bétail par les paysans pour acheter des outils, et la raréfaction des pâturages.

Les principaux acteurs de la filière du marché du bétail sont les Peulh, les Touareg, les Zarma et bien d’autres commerçants spécialisés dans les transactions animales venues des pays voisins (Nigeria, Mali, Benin et Burkina Faso). Les commerçants en provenance de Niamey s’approvisionnent à des prix relativement bas sur les foires (de 1000 à 1250 FCFA).

Le schéma ci-dessous illustre les différents marchés fréquentés par les populations de Tondikiwindi.

Figure1: Réseau commercial des produits agricoles et animaliers majeurs de la zone étudiée



Source : Enquête HEA 2012

3. CALENDRIER SAISONNIER

Activités/Événements	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sep
Mois de pluies												
Agriculture												
Mil	Récolte	Vente				Préparation du sol			Semis			Consommation
Sorgho	Récolte		Vente			Préparation du sol				Semis		
Sésame/wandzou	Récolte					Préparation du sol				Semis		Consommation
Niébé	Récolte	Vente					Préparation du sol					
Arachide	Récolte	Vente					Préparation du sol					
Sarclage									Sarclage			
Maraichage												
Elevage												
Bovins	Lait	Vente										Lait
Ovins/caprins	Lait	Vente							Vente /achat			Lait
Volailles		Vente										
Migration du bétail		Retour								Départ		
Maladies bétails			Maladies contagieuses				Maladies pseudotelluriques					
Achats Nourriture bétail												
Autres												
Achats de céréales						Achat de céréales						
Artisanat			Vente de produits artisanaux									
Emplois non agricoles			Fabrique de brique, confection maison, etc.									

Cueillette				Vente de bois de chauffe								
Période de soudure								Période de soudure				
Paludisme										Paludisme		
Exode/Migration			Départ					Retour				
Dettes/Prêts/Remboursement												
Aide alimentaire nécessaire												

4. CATEGORISATION SOCIOECONOMIQUE

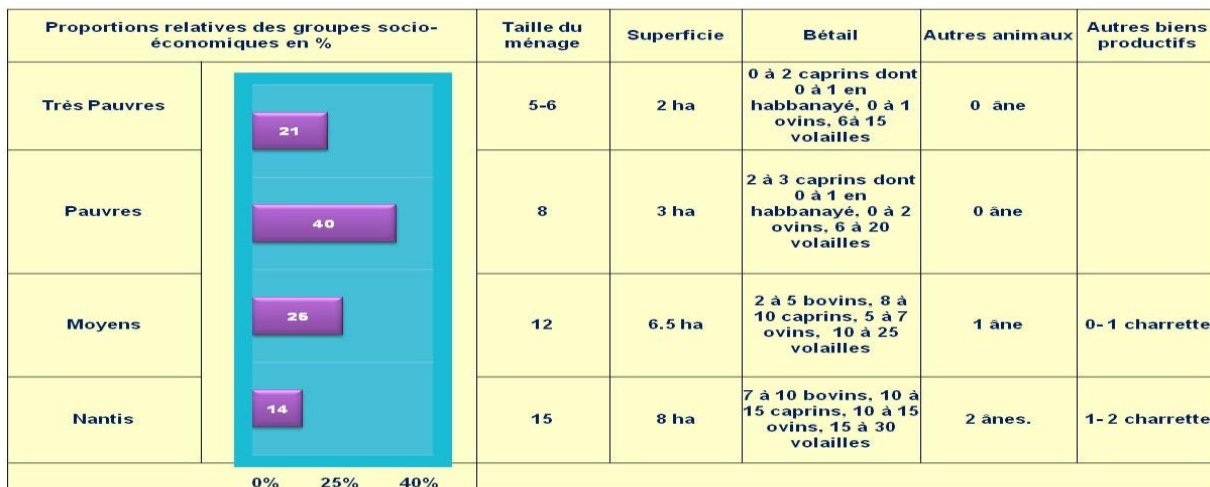
L'étude HEA s'est intéressée au ménage défini comme un ensemble de personnes qui partagent le même repas et la même économie. Le ménage est appelé « Coussou » (qui signifie « marmite » en langue locale) et la famille « Windi ». Le ménage est composé d'un chef de ménage (homme), sa (ou ses) femmes, leurs enfants et éventuellement de personnes dépendantes. On retrouve également des femmes chef de ménages, environ 10% parmi les chefs de ménage⁴.

Dans la zone étudiée, les principaux critères de différenciation du niveau de richesse comprennent la taille du ménage, la superficie cultivée, la possession de bétail, la capacité de couverture des besoins des ménages par l'autoproduction, les stratégies d'adaptation. Le tableau ci-dessous présente la catégorisation des ménages de la zone selon des critères cités ci-dessus et introduits localement pour distinguer quatre groupes socioéconomiques, appelés couramment : Talka (« Très Pauvres »), Alfoukharo (« Pauvres »), Damanté (« Moyens ») et Gondakoyo (« Nantis »). Cette catégorisation décrit les différences entre les ménages selon des critères clés de différenciation, notamment les biens productifs possédés, la composition du ménage, qui, dans cette zone agropastorale, constituent éléments déterminant de leurs capacités à exploiter les options d'accès à la nourriture et au revenu. .

Ainsi, la possession des terres n'est pas un facteur discriminant, tandis que la taille des superficies mises en culture entre les différents groupes socioéconomiques est prise en compte en ce qu'elle est discriminante entre le groupe des « très pauvres »/ « pauvres » et les « nantis »/ « moyens ». En effet, ces derniers, du fait de leur richesse (bétail) et des actifs dont ils disposent, ont la possibilité de se procurer des terres plus importantes.

Par ailleurs, la taille ainsi que la composition du ménage ont des implications sur le niveau de main d'œuvre et donc la capacité productive de travail (champ agricole), mais aussi la possibilité de migration (exode) qui constitue une source de revenus non négligeable au niveau de tous les groupes socioéconomiques.

Figure 2 : Catégorisation socio-économique des ménages Tondikiwindi



⁴ Evaluation de la campagne agricole, Tondikiwindi, décembre 2012 – ACTED

Source : Enquête HEA 2012

Selon cette caractérisation et l'Institut National de la Statistique (INS)⁵ que les groupes des ménages « très pauvres » et « pauvres » représentent environ 66% des ménages de la zone d'étude, reflétant ainsi le niveau de pauvreté de la commune. Les ménages des groupes « nantis » et « moyens » disposent de gros et petit ruminants, contrairement au groupe des « très pauvres » qui ne dispose que de quelques petits ruminants et volailles.

Les ménages très pauvres et pauvres ne possèdent que de petits ruminants en nombre très réduit et de quelques volailles dont la vente leur procure des revenus. En revanche, ils ne tirent pratiquement aucun profit des produits du bétail (lait, viande). Leurs capacités de production agricole sont très limitées car n'exploitant pas de grandes superficies et ne possédant pas d'équipements agricoles. Par ailleurs, les pratiques agricoles de la zone n'intègrent pas l'utilisation de bœufs de labour. Les ménages possèdent généralement un équipement agricole minimal et n'utilisent typiquement pas d'intrants, constituant ainsi une réelle contrainte à l'augmentation de la productivité. De plus, les ménages pauvres et très pauvres sont employés dans les travaux agricoles comme journaliers par les ménages nantis-et moyens. Ce travail agricole leur procure des revenus nécessaires à la couverture des besoins alimentaires et leur assure un accès aux semences en début de saison des récoltes. Toutefois, cette stratégie réduit considérablement le temps consacré à leurs propres exploitations contribuant ainsi à des productions agricoles faibles couvrant à peine quatre à cinq mois de consommation. L'exploitation des ressources naturelles (vente de paille et de collecte du bois de chauffe notamment) constitue pour ces catégories de ménage une source réelle de revenu. Toutefois, la non-possession de charrettes et ânes limite leur capacité à exploiter davantage cette importante source de revenu. L'exode saisonnier leur procure un capital; cependant la taille réduite de leurs ménages se révèle un handicap sérieux et ne permet pas d'envoyer un nombre significatif de membres de leur ménage en exode, lors des mauvaises années. Cette stratégie permet de réduire la consommation du ménage et d'apporter un capital supplémentaire lorsque les récoltes ont été mauvaises.

Les ménages « nantis » et « moyens » possèdent l'essentiel du bétail et cultivent des superficies beaucoup plus grandes. Leurs sources de revenus sont assez diversifiées et plus durables. Les revenus tirés de la vente du bétail et de la pratique de l'embouche représentent plus de la moitié de leurs revenus. La consommation des produits du bétail (lait frais, viande de volaille, œufs) est une source peu significative de nourriture. Ils pratiquent également le petit commerce et la vente des produits artisanaux. En revanche, la vente du bois n'est pas typique chez les ménages « nantis ».

5. SOURCES DE NOURRITURE

Dans la zone ciblée par l'étude, les deux principales sources de nourriture pour tous les groupes socioéconomiques demeurent la propre production (autoconsommation) et l'achat.

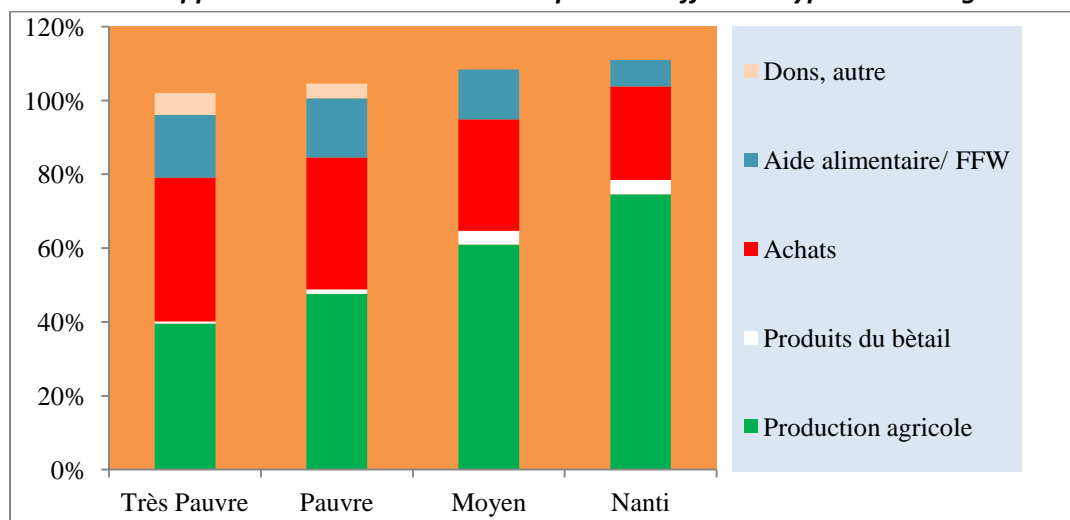
Les besoins énergétiques sont couverts pour tous les groupes socio-économiques durant l'année de référence et cela grâce à l'apport des aides alimentaires de l'Etat et des partenaires (ONG), des dons

⁵ Rapport sur l'état de la pauvreté, Niger 2008, INS

(solidarité communautaire). Les aides reçues ont contribué à la couverture des besoins énergétiques notamment chez les ménages « très pauvres » et « pauvres » à hauteur de 20%.

Pour ces groupes, l'achat de la nourriture concerne essentiellement la nourriture de base afin de s'assurer que les besoins alimentaires minimaux sont satisfaits. Pour les ménages « moyens » et « nantis », au contraire, une certaine part des achats est réservée à la diversification de l'alimentation (plus de protéine, huile, sucre, etc.).

Figure 3 : Sources d'approvisionnement alimentaire pour les différents types de ménages



Source : Enquête HEA 2012

La propre production des ménages « très pauvres » et « pauvres » couvre entre 40 et 48% de leurs besoins annuels, ce qui correspond à une période allant de 4 à 6 mois d'autoconsommation. En plus de la production agricole, la plupart des ménages « très pauvres » et « pauvres » bénéficient en année difficile d'un soutien des « nantis », selon le mécanisme de solidarité communautaire et sous la forme de dons (pourcentage de la récolte ou en espèces, conditionnel ou inconditionnel).

La contribution de l'autoconsommation à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages « moyens » et « nantis » est de 61 à 75%. La vente de la production de céréales est faible parmi les « moyens » et « nantis ». Pour les « nantis », l'autoconsommation de lait et de viande, même si elle demeure faible et ne contribue qu'à 4% de leurs besoins alimentaires annuels, permet de diversifier le régime alimentaire basé sur les céréales. Pour ces ménages, le bétail est une source importante de revenu.

Dans les villages où la culture maraîchère est pratiquée, l'abondance des légumes permet aux ménages « très pauvres » et « pauvres » de diversifier leur régime alimentaire.

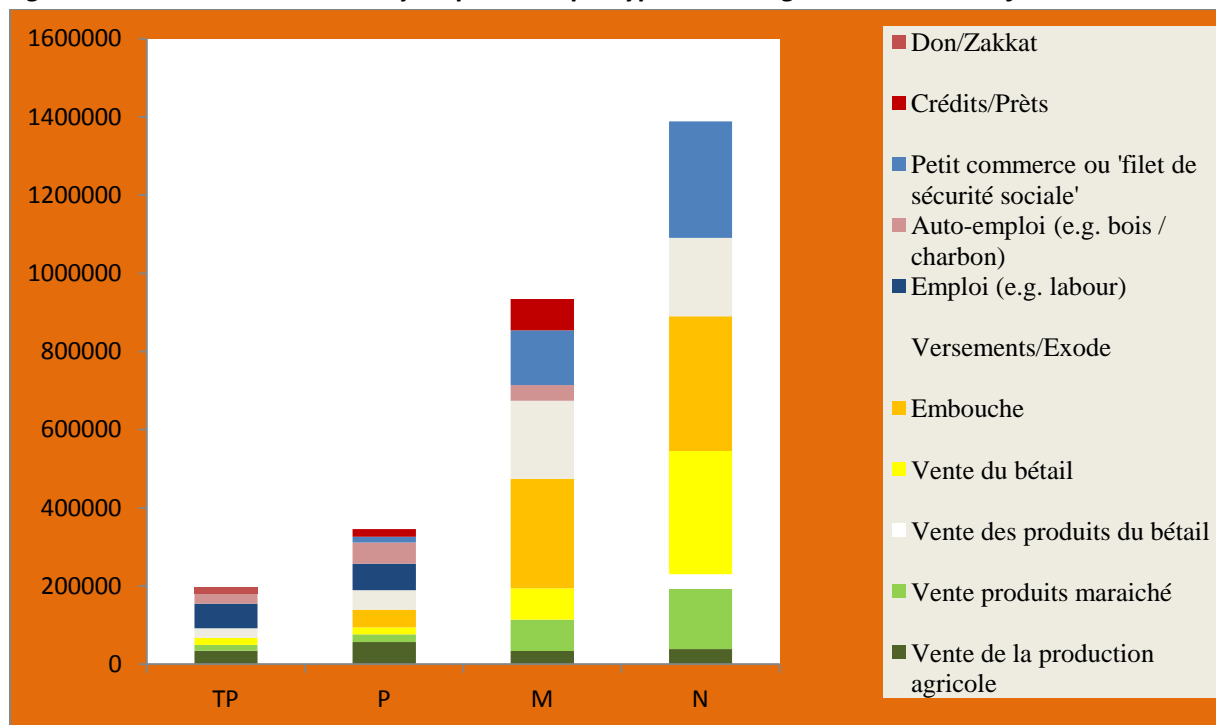
La proportion d'achats dans la source de nourriture est plus importante chez les ménages « très pauvres » et « pauvres ». Les dons et l'aide alimentaire permettent à ces deux groupes de satisfaire leurs besoins alimentaires.

6. SOURCES DE REVENUS

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les sources de revenus varient selon le groupe socio-économique. De façon générale, les principales sources proviennent de la vente du bétail, excepté pour les groupes les plus pauvres qui possèdent peu de bétail. Les transferts et versements issus de l'exode sont également des sources de revenus importantes pour tous les groupes socio-économiques dans cette zone de forte migration. Les ménages riches (« moyens » et « nantis ») obtiennent une grande partie de leurs revenus à travers la vente de bétail (environ 50 % des revenus totaux dont 30 % issus de l'embouche bovine et petits ruminants).

L'enquête démontre que seuls les ménages « pauvres » et « moyens » obtiennent des crédits dont les remboursements se font, soit par les travaux champêtres pour les « pauvres » et après les récoltes, soit par la vente de bétail pour les ménages « moyens ».

Figure 4 : Revenu monétaire moyen pour chaque type de ménages en année de référence



Source : Enquête HEA 2012

L'auto emploi (vente de paille, bois de chauffe, seccos, etc.) est une activité répandue au sein de tous les groupes socioéconomiques. Cependant, la vente du bois est peu pratiquée par les ménages « nantis », qui s'adonnent plus au petit commerce. Les ménages « moyens » possédant des charrettes, ils ont la capacité d'acheter la paille et le bois de chauffe auprès des ménages les plus pauvres pour les transporter vers Niamey où la vente est bénéfique. Les ménages pauvres doivent quant à eux louer des charrettes auprès des « nantis » pour être en mesure de transporter ces produits à Niamey.

La figure ci-dessus montre que les revenus monétaires des groupes les plus aisés (ménages « nantis » et « moyens ») sont cinq à six fois plus élevés que ceux des groupes les plus pauvres (ménages « très pauvres » et « pauvres »).

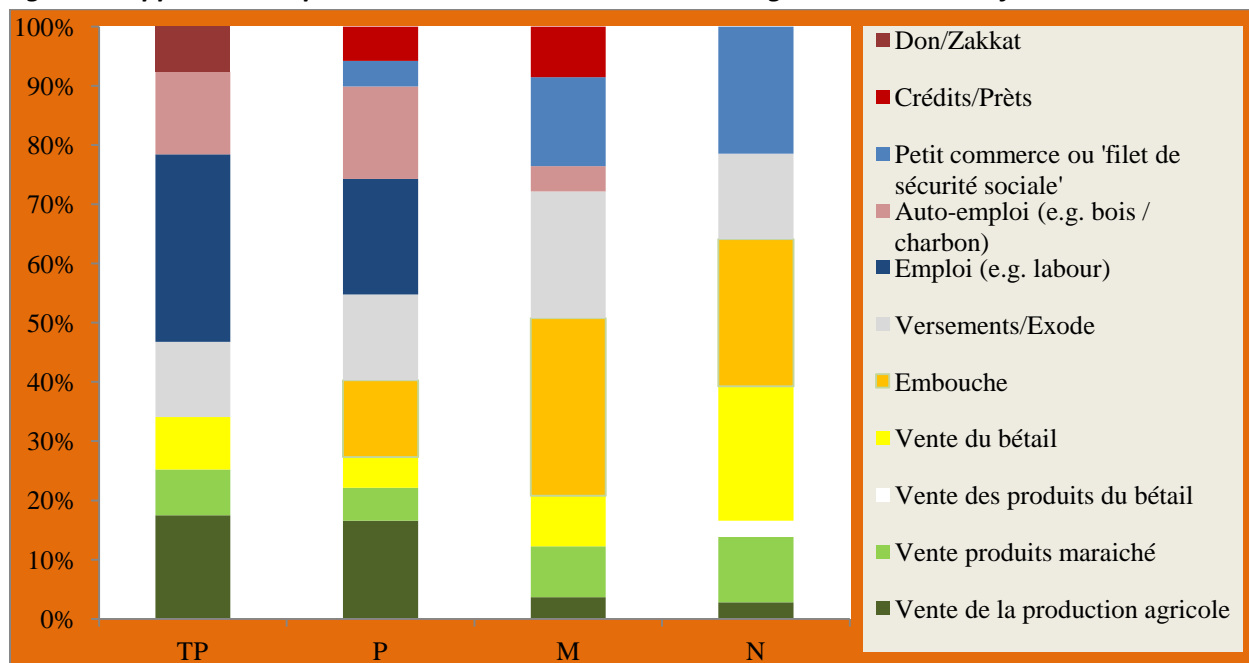
Étant donné que l'agriculture et l'élevage sont des activités pratiquées par tous les ménages de la zone, les systèmes de vie devraient se différencier par le poids relatif de ces deux activités dans le revenu global du ménage, et par le poids des autres activités.

En général, on s'attend à ce que les ménages ayant des activités diversifiées soient moins vulnérables, puisque si une des sources de revenus subit un choc, les autres sources peuvent compenser.

Ceci n'est pas toujours le cas, une multiplication des activités pouvant être le reflet de l'insuffisance de l'apport de chacune pris isolément et de l'ensemble.

Cependant, il est constaté dans la zone de l'étude que les ménages les plus pauvres et plus aisés disposent respectivement de 113 FCFA (0.22 dollars) et 250 FCFA (0.49 dollars) par personne et par jour, ce qui démontre que ces ménages sont nettement en dessous du seuil de l'indice de pauvreté humaine (1.25 dollars selon la Banque Mondiale).

Figure 5 : Apport de chaque activité dans les revenus des ménages en année de référence



Sources : Enquête HEA 2012.

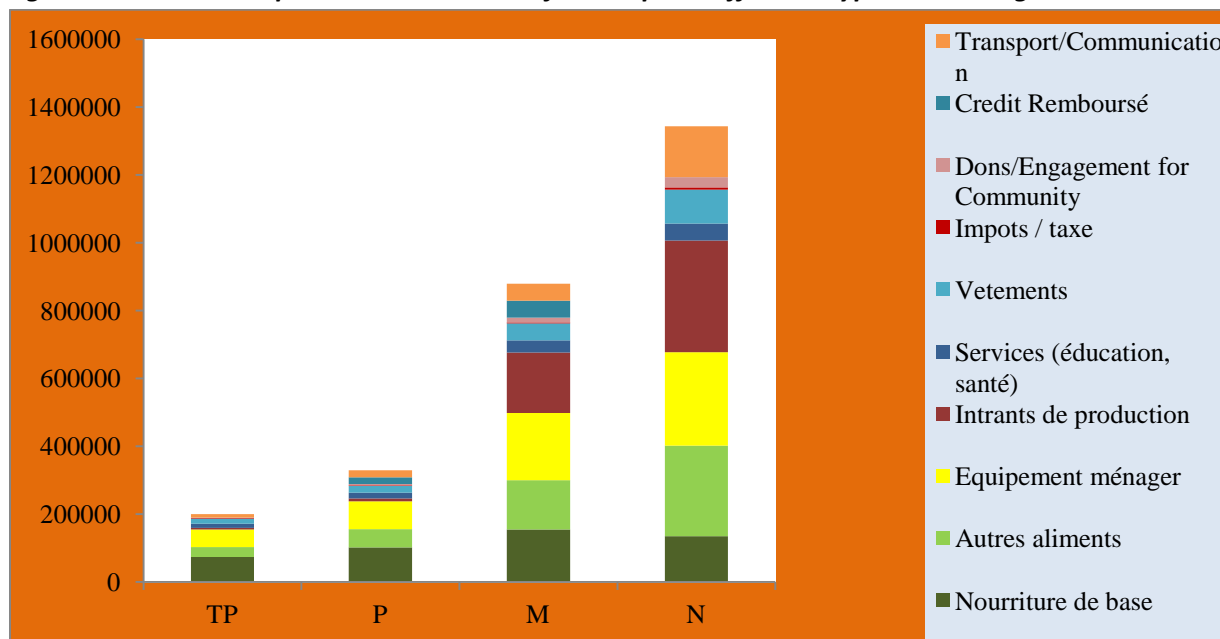
7. SCHEMA DE DEPENSES

Les dépenses en nourriture augmentent en valeur absolue du groupe des « très pauvres » aux « nantis ». Néanmoins, les dépenses alimentaires des « très pauvres » et des « pauvres » constituent respectivement environ 52% et 48% de leurs revenus, ce qui réduit leur marge pour effectuer d'autres types de dépenses.

Cela montre que la population de la zone étudiée dépend fortement des marchés pour compléter son alimentation. Une variation des prix sur le marché affecte donc directement le pouvoir d'achat des populations, ce qui les rend très vulnérables.

Quant aux autres aliments non céréales notamment la viande, le sucre et le lait, on remarque que les Moyens et les Nantis y consacrent plus d'argent que les autres catégories.

Figure 6 : Postes de dépenses en année de référence pour différents types de ménages



Sources : Enquête HEA 2012

Les dépenses en aliments de base sont constituées d'achats du sorgho et du mil, tandis que les dépenses pour l'achat de maïs sont pratiquement nulles pour tous les groupes socioéconomiques et que le mil demeure la denrée la plus achetée par tous les groupes. En effet, tous les ménages consacrent près des deux tiers des dépenses en aliments de base à l'achat du mil.

La part de l'achat de denrées qui ne sont pas de première nécessité (telles que la viande, le sucre et l'huile) est faible dans les dépenses globales des différents groupes de richesse.

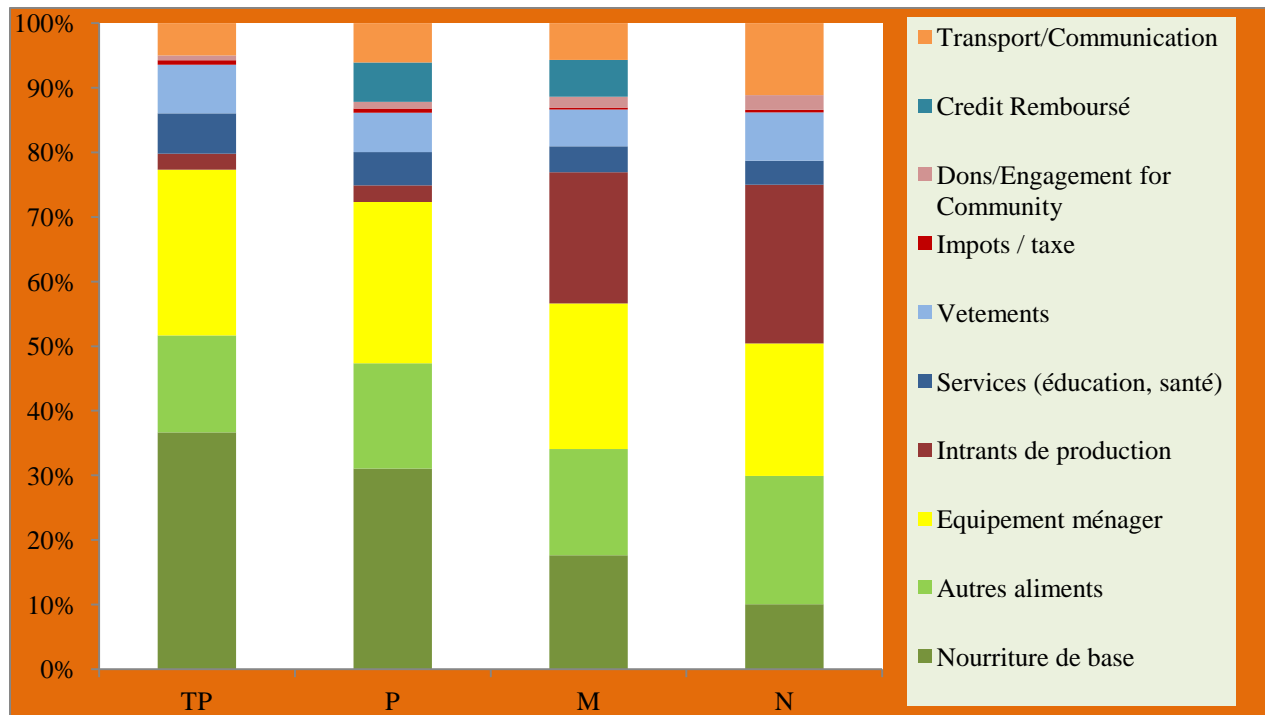
A l'image de leurs revenus, on observe une disparité importante entre les dépenses des différents groupes socio-économiques de la zone. Ainsi, les dépenses des « nantis » équivalent à environ 6.5 fois celles des « très pauvres » et 4.5 fois celles des « pauvres ». Ces derniers ont respectivement des dépenses totales de l'ordre de 208 000 FCFA et 327 100 FCFA, tandis que les groupes des ménages aisés dépensent entre 827 600 FCFA et 137 400 FCFA. Les structures de dépense des groupes de richesse sont différentes dans la zone même si les caractéristiques des dépenses chez les ménages pauvres et très pauvres sont quasi similaires, avec des postes de dépenses sur les aliments de base et autres aliments représentant 52% des dépenses totales pour les « très pauvres » et 48% pour les « pauvres ».

Tandis que le groupe de pauvres (ménages « très pauvres » et « pauvres ») consacre la grande partie de leur revenu à l'achat de la nourriture, les « nantis » et les « moyens » dépensent environ 20 % de leurs revenus pour l'acquisition d'intrants agricoles.

Les dépenses liées aux services sociaux de base sont importantes pour tous les groupes socio-économiques. Le transport augmente significativement selon les classes socio-économiques.

En ce qui concerne les dépenses en articles ménagers (achat de condiments, noix decola, ustensiles, produits de maquillage, etc.), bien que les volumes diffèrent d'une catégorie socioéconomique à l'autre, on constate que les achats se font dans des proportions plus importantes chez les plus riches.

Figure 7 : Affectation des dépenses en année de référence (2010-2011) pour les types de ménages



Sources : Enquête HEA 2012

Les dépenses en intrants de productions concernent les ménages « moyens » et « nantis », qui investissent dans la production aussi bien agricole qu'animale. De fait, la zone de Ouallam est une zone d'embouche par excellence. Cette dépense s'élève à seulement 2% pour le groupe des pauvres et à environ 20% pour le groupe plus riches.

L'habillement est un autre poste de dépense enregistré au niveau de toutes les catégories. La dépense d'habillement est proportionnelle au revenu de chaque groupe soit 4,5%, mais elle croit en valeur absolue : 15 000 FCFA pour les « très pauvres », 20 000 FCFA pour les « pauvres », 50 000 pour les « moyens » et 95 500 pour les « nantis ».

Pour les dépenses sociales en éducation et santé, la valeur absolue est la même pour chacune des catégories. Cette similitude s'explique par le fait qu'il n'y ait pas de dépenses particulières liées à l'école.

8. ANALYSE DES RISQUES

Les pays du Sahel sont confrontés de façon générale à des risques permanents qui affectent les conditions de vie des populations. Les populations les intègrent donc dans leurs stratégies quotidiennes. Ces risques sont le plus souvent liés à la pluviométrie (sécheresse, inondations).

Les principaux risques que connaît le département sont classés par ordre d'importance dans le tableau ci dessous;

Tableau 2 : Risques en matière d'élevage

	Risque 1	Risque 2	Risque 3
Agriculture	Sécheresse	Inondation	Ennemis des cultures
Elevage	Sécheresse	Epizooties	Vol de bétail

Source : Enquête HEA 2012

L'agriculture a été constamment confrontée au problème de la sécheresse au cours de la dernière décennie. Les conséquences directes sont une réduction drastique des productions propres, surtout pour les groupes les plus pauvres, obligeant ainsi les ménages à avoir recours au marché pour couvrir leurs besoins calorifiques annuels. En plus des sécheresses répétées, les inondations et les ennemis des cultures ont également un impact négatif sur la production agricole. Ainsi, dans le département de Ouallam, l'agriculture est constamment exposée aux risques.

Les sécheresses répétées que connaît la zone ont également un impact sur le bétail. En effet, l'Etat enregistre régulièrement un déficit de fourrage qui affecte durement les productions animales. Ainsi, la transhumance est beaucoup pratiquée pour pallier le déficit fourrager dans la zone. L'élevage est également confronté à des épizooties, favorisées par les aléas climatiques, et le suivi vaccinal n'est pas suffisamment régulier en raison du manque de moyens. Par ailleurs, l'élevage étant une activité courante dans la zone, le vol de bétail est un phénomène récurrent.

Au cours des 20 dernières années, le département n'a connu que 5 années excédentaires au niveau agricole et fourrager.

9. STRATEGIES DE SURVIE

En mauvaise année, les populations de la zone développent des stratégies d'adaptation. Ces stratégies peuvent varier d'un groupe social à un autre et sont diverses. Elles peuvent être liées aux diminutions des dépenses ou l'augmentation des revenus.

Stratégies liées à la diminution des dépenses

Les stratégies liées à la diminution des dépenses concernent surtout les condiments, les achats de sucre, d'huile et de savon, mais peuvent aussi affecter les dépenses liées aux engagements sociaux et les frais de communication. Le tableau ci-dessous présente les stratégies liées aux dépenses selon le groupe socioéconomique.

Tableau 3: Stratégies liées à la diminution des dépenses, par groupe socioéconomique

»Très pauvres «	« Pauvres »	« Moyens »	« Nantis »
Réduire les achats de condiments			
Réduire les achats de savon, d'huile, et de sucre			
Réduire les achats d'habillement		Réduire les frais de	

		communication
Supprimer les engagements sociaux	Réduire les dépenses liées aux engagements sociaux, et les cadeaux	
Consommer les aliments moins chers	Réduire le paiement des dettes	
Réduction à 70% des articles ménagés et du thé/tabac...	Réduire les dépenses de santé moderne, des articles ménagés et les dépenses du thé/tabac.	Réduire à 50% les achats des articles ménagés et sur des dépenses du thé/tabac

Source : Données de l'enquête de terrain

Stratégies liées à l'augmentation des revenus

Les stratégies d'augmentation des revenus varient d'un groupe socioéconomique à l'autre. Cependant, les ménages ont tendance à avoir recours à la vente de bétail avant d'adopter les autres stratégies pour augmenter leur revenu. Le tableau ci-dessous présente les stratégies liées à l'augmentation des revenus selon le groupe socioéconomique.

Tableau 4 : Stratégies liées à l'augmentation des revenus

« Très pauvres »	« Pauvres »	« Moyens »	« Nantis »
	Augmenter les activités de petit commerce		
Vendre presque tout le bétail	Augmenter la vente de bétail (décapitalisation)		
	Augmenter la vente de petits ruminants		
Augmenter le travail agricole	Augmenter la vente de bovins		
Augmenter le nombre d'exodants			
Vendre du bois			
Augmenter la main d'œuvre en artisanat			
S'endetter			Augmentation du commerce bétail au niveau des différents marchés de la zone

10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Il est important de noter que l'année de référence (2010-2011) au niveau de la zone de l'étude dans la commune de Tondikiwindi a été appréciée comme moyenne.

Sur la période étudiée, les ménages très pauvres et pauvres ont couvert avec difficulté leurs besoins énergétiques de base. Les achats alimentaires ont constitué la principale source de nourriture pour ces deux groupes, ce qui les rend très vulnérables aux fluctuations de prix. L'alimentation est globalement très peu diversifiée et composée principalement de céréales et de faibles quantités de produits végétaux riches en protéines (niébé, arachide, sésame). La consommation des légumes a contribué à diversifier

l'alimentation, particulièrement dans les villages où la culture maraîchère est pratiquée. La consommation de produits d'origine animale principalement a été très faible pour tous les groupes socioéconomiques.

Le pouvoir d'achat des ménages « très pauvres » et « pauvres » dans la zone de l'étude est faible, avec un revenu annuel moyen par personne en dessous du seuil de pauvreté national fixé à environ 83 000 FCFA en 2003 (34 666 FCFA pour les « très pauvres » et 40960 FCFA pour les « pauvres »). Le groupe des « nantis » génère 5 fois plus de revenu que les « très pauvres », 3 fois que les « pauvres » et 2 fois que les « moyens ». Dans la zone, le revenu des ménages « pauvres » et « très pauvres » est tiré essentiellement d'activités économiques très aléatoires (exode, auto-emploi, petit commerce) tandis que les « moyens » et les « nantis » tirent l'essentiel de leur revenu de la vente des animaux.

L'essentiel du revenu des « pauvres » et « très pauvres » est utilisé pour l'alimentation, ce qui entraîne de faibles investissements dans les autres postes de dépense, tels que la santé et l'éducation des enfants et dans l'amélioration des productions agricoles.

Les groupes des « moyens » et des « nantis » effectuent des investissements importants dans les secteurs de l'élevage et les cultures d'hivernage à travers les achats des intrants agricoles, des animaux et des produits zootechniques.

Certaines recommandations formulées à l'issue de ce travail sont à distinguer en fonction des groupes socio-économiques étudiés et sont présentées ci-dessous.

A. LES MENAGES « PAUVRES » ET « TRES PAUVRES »

- Soutenir financièrement par l'injection de liquidités les ménages très pauvres de la zone qui représentent 21% des ménages afin qu'ils améliorent leur alimentation en terme de couverture des besoins alimentaires ;
- Permettre à ces groupes de mettre en valeur leur terre dans les périmètres maraîchers en favorisant l'accès aux intrants maraîchers afin qu'ils puissent tirer un meilleur revenu qui les dispenserait de l'exode rural dans les villages où la possibilité existe;
- Promouvoir le petit élevage (volaille et petits ruminants) chez les ménages très pauvres par la distribution des animaux ;
- Améliorer l'accès au crédit d'investissement aux ménages pauvres qui disposent déjà d'un minimum de capital (âne, charrue, charrette) ;
- Mettre en place et/ou renforcer les programmes de cantines scolaires afin de permettre aux enfants des deux groupes d'avoir plus accès à la nourriture.

B. RECOMMANDATIONS GENERALES

- Améliorer les différentes filières des produits agricoles afin de développer la commercialisation de ces produits, notamment par le renforcement des techniques de conservation et une meilleure organisation des producteurs et des marchés ;

- Sécuriser les ménages face au bradage de leurs récoltes (warrantage, cash transfert pour les pauvres, etc.);
- Développer l'embouche et améliorer les techniques d'élevage dans la zone qui approvisionne les marchés régionaux de Mangaïze, de Niamey et de la sous région afin de tirer meilleur profit de cette activité ;
- Poursuivre la création des sites maraichers et améliorer les techniques de production maraichères ;
- Développer la petite irrigation villageoise.